

Conseil municipal | Séance du 14 octobre 2021

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2021-10-14-22 | Rapport sur la mise en œuvre de la politique de la Ville année 2020 - Avis

Sur le rapport de Monsieur Bénard Edouard

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 31

Date de convocation : 8 octobre 2021

L'An deux mille vingt et un, le 14 octobre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Atif, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Christine Leroy, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Jocelyn Chéron, Monsieur Johan Quéruel, Madame Alia Cheikh, Monsieur Brahim Charafi, Madame Sarah Tessier.

Etaient excusés avec pouvoir :

Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Monsieur Romain Legrand donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quéruel.

Etaient excusés :

Madame Noura Hamiche.

Secrétaire de séance :

Madame Laëtitia Le Behec

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Considérant que :

- Le rapport annexé retrace les actions menées au bénéfice des habitants des quartiers en géographie prioritaire au titre de l'année écoulée,
- Le rapport spécifie les actions inscrites au protocole d'engagements renforcés et réciproques de 2019-2022,
- Le projet de rapport élaboré par la commune est soumis pour avis, le cas échéant, au conseil communautaire et aux conseils citoyens,
- Les contributions et délibérations du conseil communautaire, des conseils citoyens et, le cas échéant, de toute autre partie signataire du contrat de ville, sont annexées au projet de rapport sous la forme d'un avis.

Décide :

- D'émettre un avis favorable au rapport annexé sur la mise en œuvre de la politique de la ville pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 34 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 15/10/2021

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20211014-lmc123683-DE-1-1

Affiché ou notifié le 19 octobre 2021

1. Rappel des objectifs du protocole d'engagements renforcés et réciproques

Enjeux prioritaires	Objectif stratégique du Contrat de ville	Actions	Référénts	Indicateurs de suivi
Emploi / insertion	22) Améliorer la qualification et les compétences des publics	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en œuvre du projet « repérer et mobiliser les publics invisibles notamment les plus jeunes d'entre eux » ; ✓ Mise en œuvre du réseau local d'insertion ; ✓ Renforcement des clauses sociales d'insertion ; ✓ Déploiement de missions de service civique et accompagnement des volontaires ; ✓ Consolidation et développement de dispositifs de « mise en emploi » (chantiers d'insertion, « job rebond », « coup de pouce », chantiers à contrepartie...) ; ✓ Amélioration de la qualification des publics (apprentissage de la langue, formation de base, numérique...). 	Emmanuel Sannier	<p>Nombre d'instances partenariales, nombre, fréquence et type de participants.</p> <p>Nombre de marchés clausés et de personnes concernées par les clauses d'insertion.</p> <p>Nombre de « NEET » repérés et mobilisés.</p> <p>Nombre et typologie des actions de formation et nombre de personnes concernées.</p>
Éducation / Réussite éducative	8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de la cité éducative sur le Château Blanc et déploiement d'un programme d'actions ; ✓ Augmentation des capacités d'accueil pré-scolaire et promotion de la scolarisation précoce dès 2 ans ; ✓ Développement du partenariat avec l'éducation nationale sur l'inclusion scolaire et la médecine scolaire ; ✓ Développement des parcours d'excellence et les cordées de la réussite. 	Jérôme Lalung-Bonnaire	<p>Indicateurs de réussite scolaire (évaluation nationales CP, CE, 6^{ème}, 2^{nde} ; résultats examens ; taux post seconde...).</p> <p>Indicateurs de réussite éducative (Taux de recours aux activités récréatives, enquête parents, nombre de sorties positives PRE et réseau local d'insertion...).</p> <p>Indicateurs de moyen (amélioration du taux d'encadrement, progression des moyens dédiés sur le QPV, nombre de 2 ans accueillis en école maternelle, nombre AVS/AESH...).</p>
Santé	16) Promouvoir la santé des 0-25 ans 17) Faciliter l'accès aux soins, particulièrement pour les publics en situation de grande précarité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordonner et animer le réseau des acteurs afin d'améliorer les parcours de santé ; ✓ Promouvoir les parcours favorables à la santé, tout particulièrement en direction des populations les plus vulnérables ; ✓ Rendre effectif l'accès et l'accompagnement aux soins de santé. 	Chloé Stephan	<p>Contractualisation du CLS3 : programme d'actions planifié et mis en œuvre, indicateurs d'évaluation...</p> <p>Nombre de formation sur le territoire et de personnes formées (professionnel, habitants...).</p> <p>Nombre de rencontres réalisées, de partenaires représentées.</p> <p>Nombre d'actions mises en œuvres, de partenaires impliqués et de personnes touchées.</p> <p>Nombre d'habitants ambassadeurs de santé, nombre de projets créés avec les ambassadeurs de santé.</p>

Enjeux prioritaires	Objectif stratégique du Contrat de ville	Actions	Référents	Indicateurs de suivi
Culture	19) Favoriser l'accès des habitants issus des quartiers prioritaires aux manifestations et événements culturels, à la culture en général	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'une micro-fole ; ✓ Développement d'actions hors les murs (spectacles, stage artistique, loisirs d'été, ...) : accompagnement des publics vers l'offre culturelle de droit commun et mise en place et soutien des initiatives locales ; ✓ Mise en place d'une tarification symbolique ou gratuite sur les équipements culturels (conservatoire à rayonnement communal, Rive Gauche, centre socio-culturel...) ; ✓ Construction d'une médiathèque en associant les habitants dans le cadre d'ateliers urbains citoyen ; ✓ Proposer aux enfants de 2 à 18 ans un parcours d'éducation artistique et culturelle. 	Jérôme Lalung-Bonnaire	Évolution des pratiques culturelles (nombres de personnes adhérentes/participantes, nombre d'actions hors les murs, nombre d'actions de médiation culturelle...) Nombre de familles fréquentant les lieux culturels.
Tranquillité publique / prévention	25) Améliorer le suivi des jeunes en risque de délinquance 26) Optimiser le travail de réseau et la coordination entre les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre un programme d'actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance (lutte contre le décrochage scolaire, actions d'insertion socio-professionnelle, soutien à la parentalité) ; ✓ Actions de renforcement de la présence humaine dans l'espace public (agent de tranquillité publique, gestion urbaine et sociale de proximité...) ; ✓ Actions de lutte contre la délinquance routière ; ✓ Action de prévention de la radicalisation ; ✓ Programme d'actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes. 	Édouard Henry	Données statistiques de l'Observatoire de tranquillité publique. Nombre de situations prises en charge. Nombre de familles participant à des groupes de paroles. Nombre de personne « réintégré » dans un parcours d'insertion.

L'ensemble des indicateurs devra mentionner la répartition et la territorialisation des actions et des publics issus des quartiers prioritaires ainsi que la répartition femmes / hommes.

2. Ingénierie

Démarche intégrée et approche globale

La ville de Saint-Étienne-du-Rouvray s'appuie sur l'ensemble des services municipaux pour décliner l'ensemble des actions qui viennent concourir à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires.

Chaque action est pensée à l'aune des axes transversaux du contrat de ville et développée à la fois à l'échelle des quartiers prioritaires mais aussi, à l'échelle du territoire dit « vécu » dont l'influence est prégnante sur les habitants en géographie prioritaire. À l'évidence, ces quartiers ne peuvent être dissociés d'une réflexion globale à la fois au sein du territoire stéphanois mais d'autant plus aujourd'hui, à l'échelle de l'intercommunalité.

La gouvernance communale du contrat de ville se décline de la façon suivante :

- ✓ Un comité de pilotage contrat de ville, présidé par le Maire
- ✓ Un comité de pilotage ville, animé par la directrice générale des services
- ✓ Un comité technique renouvellement urbain – développement économique / emploi, animé par la responsable du département du développement territorial
- ✓ Un comité technique cohésion sociale – valeurs de la République et citoyenneté, animé par le responsable du département accès aux droits et développement social
- ✓ Des conseils citoyens de chaque quartier prioritaire.

Volet cohésion sociale

L'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS), communément appelé service du développement social, est chargée d'assurer la mise en œuvre opérationnelle du contrat de ville. Le développement social est chargé de l'animation et de l'exécution du volet cohésion sociale du contrat de ville sur l'ensemble des quartiers prioritaires de Saint-Étienne-du-Rouvray. Constituée d'une cellule secrétariat et comptabilité, de deux agent.e.s de développement social et d'une cheffe de projet contrat de ville, cette équipe :

- Remplit une fonction de soutien, d'aide et de conseil auprès des opérateurs dans le montage de leurs projets,
- Permet l'émergence et la mise en œuvre de projets/actions répondant aux objectifs et orientations du contrat de ville,
- Mobilise les énergies, impulse les réflexions, encourage et met en œuvre des initiatives,
- Facilite le rapprochement de l'ensemble des acteurs,
- Assure l'ingénierie financière et administrative du contrat de ville par la préparation des réunions de pilotage et techniques, l'établissement de rapports...
- Veille tout au long de l'année à la mise en œuvre du contrat de ville, de l'élaboration d'actions à l'exécution de ces actions,
- Assure une fonction d'évaluation de l'ensemble des actions mises en œuvre et une fonction de veille.

Ainsi, elle doit :

- Constituer un relais auprès des habitants, des associations et des collectivités,
- Assurer l'interface avec les professionnels des différentes institutions,
- Constituer une aide à la décision et au soutien à la démarche projet,

Rapport d'activités Contrat de ville 2020 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

- Renforcer la mobilisation collective autour des situations de fragilités sociales,
- Favoriser la participation de tous et aller vers les personnes les plus éloignées,
- Favoriser l'accès de tous à la prévention et à l'offre en matière de droits, de santé, de bien-être, de culture, de loisirs et de sports,
- Améliorer le cadre de vie des habitants et augmenter l'attractivité des quartiers en territoire prioritaire.

Des référents thématiques concourent également à mettre en place des dispositifs et ou projets de territoire répondant aux objectifs du contrat de ville :

- Un coordinateur du programme de réussite éducative qui coordonne et assure la mise en œuvre du dispositif
- Une coordinatrice atelier santé ville/contrat local de santé qui impulse et coordonne l'ensemble des actions collectives de promotion de la santé sur le territoire (avec l'aide de sept référents thématiques municipaux)
- Un coordinateur de prévention qui met en œuvre la stratégie locale de sécurité et de prévention de la délinquance (persévérance scolaire, lutte contre la récidive, prévention de la radicalisation, soutien à la parentalité...)
- Une agente de développement social en charge de la promotion de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les violences faites aux femmes qui impulse et coordonne la mise en œuvre d'une programmation annuelle d'actions de prévention. Au sein du CCAS, une assistante sociale accompagne les femmes victimes de violences.
- Un coordinateur de gestion urbaine de proximité qui anime les comités d'acteurs, réalise les diagnostics partagés et assure le suivi des réalisations.
- Une chargée de mission accès aux droits (création de poste au 01-01-2020) qui coordonne les actions d'accès aux droits et est en charge de la rédaction d'un plan communal d'accès aux droits via l'outil numérique.

De nombreux plan d'actions ou projets déployés sur les territoires prioritaires font l'objet d'un partenariat (interne et externe) renforcé et se mettent en place à travers de multiples groupes de travail (GT): Quartier d'enfants, GT égalité femme-homme, GT loisirs d'été, GT chantiers de sensibilisation à l'emploi, GT décrochage scolaire, Cellules de veille éducatives, GT accès aux droits-aides facultatives, GT trucs et astuces...

Volet urbain : programme de rénovation urbaine (NPNRU)

La mise en œuvre du programme de rénovation urbaine implique la formalisation d'une gouvernance spécifique. Pour assurer le suivi et la mise en œuvre technique de l'ensemble des opérations, la mise en cohérence des actions dans le respect du projet initial et la coordination des différentes maîtrises d'ouvrage, le pilotage opérationnel du projet est confié à une cellule opérationnelle réunissant la cellule opérationnelle Robespierre et la cellule opérationnelle Centre Madrillet.

Cette cellule, présidée par M. le Maire, est constituée des représentants des organismes opérationnels et institutionnels impliqués dans l'opération.

Des groupes de travail techniques sont animés par les chefs de projets thématiques et/ou les techniciens thématiques et sont constitués pour traiter de problématiques particulières :

Pour la copropriété Robespierre :

- Le groupe de travail « Mission relogement »
- Le groupe de travail « Accompagnement social »
- Le groupe de travail « Inter-Bailleurs »
- Le groupe de travail « Gestion urbaine de proximité »
- Le groupe de travail « Gestion transitoire »

Pour le centre Madrillet :

- Le groupe de travail « Commerce »
- Le groupe de travail « Espaces publics »
- Le groupe de travail « Équipements publics »

Les groupes de travail communs entre les deux projets :

- Le groupe de travail « Communication et participation des habitants »
- Le groupe de travail « Maîtrise foncière »

Volet transversal Jeunesse :

Pour la cité éducative :

- Un comité de pilotage restreint et élargi assure le suivi de la cité éducative.
- Ils peuvent s'appuyer sur les 3 quartiers d'enfants. Ces temps de travail sont à l'initiative des acteurs du territoire (à minima municipal, associatif et de l'Éducation nationale).

Pour le programme de réussite éducative :

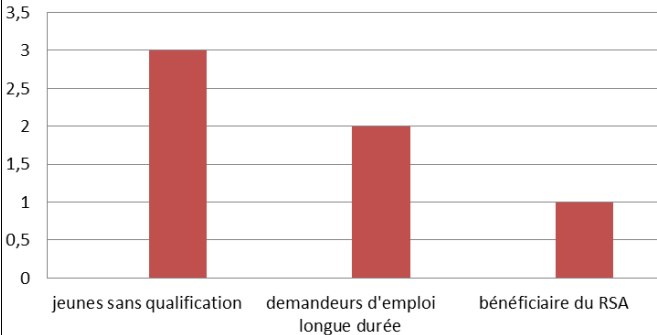
- Un comité de pilotage et un comité technique
- Cellules de veilles dans les 4 réseaux d'éducation prioritaire

Volet transversal égalité femmes-hommes :

- Un groupe de travail « promotion égalité femmes-hommes et lutte contre les violences faites aux femmes » qui se réunit 3 à 4 fois par an, réunissant des partenaires de différents horizons (Éducation nationale, associations, services municipaux, ...) afin de faire remonter les problématiques récurrentes et actions collectives à envisager.

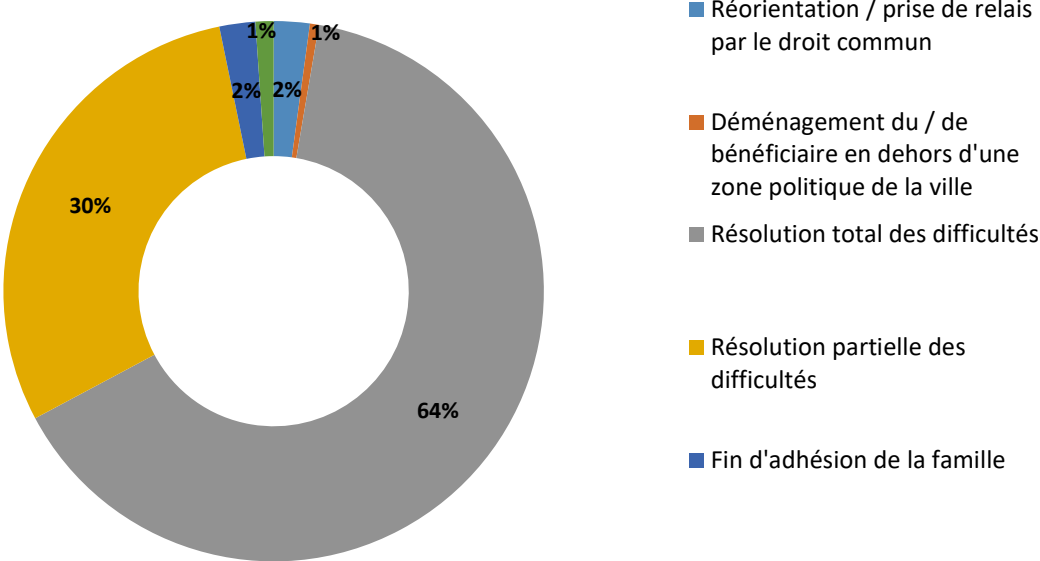
3. Point d'étape

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2020	Perspectives 2021
Emploi / insertion	<p>1- Mise en œuvre du projet « repérer et mobiliser les publics invisibles notamment les plus jeunes d'entre eux » ;</p> <p>2- Mise en œuvre du Réseau Local d'Insertion ;</p> <p>3- Renforcement des clauses sociales d'insertion</p>	<p>1- NEET : Difficultés liées à la crise sanitaire (impossibilité d'organiser des visites à domicile, annulations des manifestations sur la ville et fermeture des clubs sportifs) 3 rencontres institutionnelles ont pu être organisées. A fin décembre 2020, 12 jeunes ont été repérés et intégrés dans le projet Métropole. Parmi les jeunes repérés en 2020, 5 jeunes sur les 12 sont des décrocheurs scolaires, les 7 autres ont soit perdu leur emploi pendant le confinement et n'ont fait aucune démarche pour s'inscrire à Pôle Emploi ou la Mission locale, soit ont décroché de la Mission locale depuis plus de 6 mois. La moyenne d'âges des 12 jeunes repérés est de 20 ans. Parmi les 12 Jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 jeune fille n'a pas donné suite et est sortie du dispositif. Sa référente n'ayant pas réussi à la mobiliser ni à la recontacter. - 1 jeune couple a déménagé dans l'Eure, le garçon ayant retrouvé un emploi chez Renault, la jeune fille s'est réinscrite à la Mission locale. Lors de leur entrée dans le dispositif, après la sortie du confinement, ils rencontraient de nombreuses difficultés, financières, administratives, logement, emploi. A leur sortie, les problèmes administratifs étaient en cours de règlement, ils ont bénéficié d'un accompagnement par la Mission locale. - 1 jeune après son inscription à la Mission locale est entré en formation dans le dispositif #avenir de la Région. - Les 8 autres jeunes se sont inscrits à la Mission locale et sont en cours d'intégration dans la Garantie Jeune. <p>2 - Relais local d'insertion : en veille en l'absence d'un responsable de structure à la Maison de l'information, l'emploi et la formation (MIEF).</p> <p>3 - En 2020 : 634 heures réalisées, 6 personnes mises en emploi dans ce cadre. Durées des contrats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 1 semaine à 1,5 mois • 2 contrats d'apprentissage mis à pied d'œuvre sur le chantier <p>Suites de parcours connues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des contrats d'apprentissage, • Poursuite de contrat au sein de l'entreprise + passage permis + financement des CACES chantier 	<p>1- Atteindre le niveau de repérage tel qu'annoncé dans la convention</p> <p>Élaborer un bilan de territoire du Projet «repérer les invisibles » mettant en avant les caractéristiques du public, les difficultés rencontrées et les points d'amélioration pour le second appel à projet.</p> <p>2 - Reprise prévue en 2021 avec le recrutement du chargé de mission emploi-insertion</p> <p>3 – Poursuite des clauses sociales d'insertion</p>

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2020	Perspectives 2021
	<p>4- Déploiement de missions de service civique et accompagnement des volontaires ;</p> <p>5- Consolidation et développement de dispositifs de « mise en emploi » (chantiers d'insertion, « job rebond », « coup de pouce », chantiers à contrepartie...)</p>	<p style="text-align: center;">Profils des bénéficiaires des clauses ville</p>  <p>4 - Service civique et accompagnement des volontaires : 9 missions et 12 postes de services civiques ont été proposés pour l'année 2020-2021. La plupart des missions en contact avec le public ont dû être réaménagées via des outils numériques afin d'éviter le contact prolongé avec le public cible (exemple de la mission seniors).</p> <p>5- Mise en emploi et chantiers : au total 43 bénéficiaires (13 femmes, 30 hommes) dont 65% en QPV Profil : 17 inscrit·es à Pôle emploi, 5 bénéficiaires des minima sociaux, 26 sans diplôme Chantiers passerelle : 4 personnes ont travaillé durant 2 semaines sur des chantiers de peinture répartis sur le territoire Métropole. Parmi eux trois étaient inscrits dans un parcours délinquant et un autre dans une situation sociale dégradée (logement, ressources). Chantiers coup de pouce : 23 personnes ont réalisé des missions d'une semaine, sur des postes d'agent d'entretien, de peintre manutentionnaire ou d'agent de tri. Jobs rebond insertion : 6 personnes ont intégré des services communaux pour y réaliser des missions d'agent d'accueil, de voirie, de manutention. Obtention d'un financement « Quartiers solidaires » pour la mise en place d'ateliers sur la mobilité et de chantiers citoyens à contrepartie (écriture du projet et organisation du projet en 2020).</p>	<p>4 - Reconduction en 2021</p> <p>5- Poursuite des chantiers et mise en place effective des nouveaux chantiers citoyens</p>

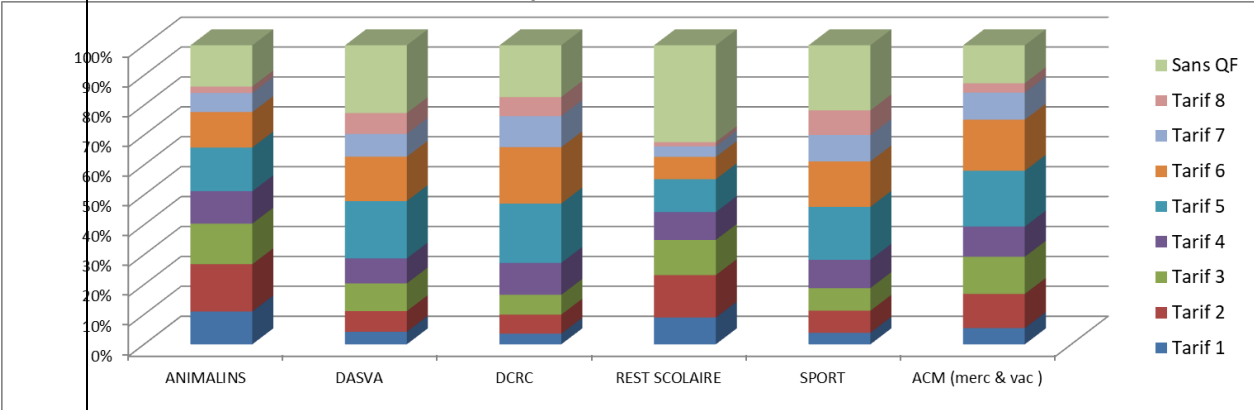
Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2020	Perspectives 2021
	<p>6- Amélioration de la qualification des publics (apprentissage de la langue, formation de base, numérique...).</p>	<p>6- Amélioration de la qualification des publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation de base numérique : <p>1 247 utilisations de l'espace numérique à la MIEF en 2020. La comparaison des taux de fréquentation de la structure en 2019 et 2020 montre qu'en dehors des périodes de confinement, la MIEF retrouvait son public, tant pour les services, que pour l'espace numérique (2 postes ouverts). 135 personnes différentes ont bénéficié des ateliers numériques proposés en 2020 à la salle partagé Aragon, les centres socioculturels Georges Brassens et Jean Prévost et la bibliothèque Elsa Triolet. Ils sont majoritairement fréquentés par des femmes seules qui rencontrent des problèmes liés aux démarches administratives sur les sites internet. La période de confinement a interrompu la tenue des cours entre mars et juin, mais un nouveau calendrier a permis de proposer des dates supplémentaires entre juin et juillet. Mise à disposition de postes informatiques dans les structures municipales dans le cadre du plan d'urgence sociale local</p> <ul style="list-style-type: none"> - apprentissage de la langue : soutien aux associations locales qui développent des actions d'apprentissage de la langue 	<p>6- Poursuite des ateliers et de l'espace numérique MIEF et recrutement d'un conseiller numérique</p>
<p>Éducation / Réussite éducative</p>	<p>1- Mise en place de la cité éducative sur le Château Blanc et déploiement d'un programme d'actions</p> <p>2-Augmentation des capacités d'accueil pré-scolaire et promotion de la scolarisation précoce dès 2 ans</p>	<p>1-Le programme triennal (30 à 35 actions annuelles) de la cité éducative validé par l'État, l'éducation nationale et la ville se décline selon les 4 thématiques retenues par les acteurs locaux : Santé / Maitrise de la langue / parentalité / égalité des droits Les actions soutenues favorisent l'engagement des enfants dans les apprentissages de la petite enfance jusqu'à 18 ans selon différents leviers : culture, numérique, aménagement des espaces scolaires, mentorat, aide aux devoirs...</p> <p>2- Le projet petite enfance évolue, en lien avec la CAF (plan rebond) et le Département de la Seine-Maritime, et les capacités d'accueils collectifs réguliers augmentent à la rentrée 2021. Parallèlement, grâce au plan enfance ambition égalité, un programme de formation concerne 160 professionnelles de la petite enfance (EAJE / ATSEM / assistantes maternelles) sur 3 thématiques : Bilinguisme et interculturalité / acquisition et développement du langage / communication gestuelle. 3 dispositifs « TPS » (classe de toute petite section) sont mis en œuvre dans les écoles du Château Blanc, soit 54 enfants de 2 ans. Peu d'accueil dans les autres sections. Le taux de scolarisation des – 3 ans reste plus faible que celui de l'académie.</p>	<p>1-Reconduction des actions</p> <p>2-Reconduction des actions</p>

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2020	Perspectives 2021
	<p>3-Développement du partenariat avec l'Éducation nationale sur l'inclusion scolaire et la médecine scolaire</p>	<p>3- Le programme de réussite éducative et les actions de la cité éducative facilitent le dépistage et la prise en charge des enfants ayant des difficultés de santé. En particulier par le renforcement des capacités d'encadrement sur les temps extra et périscolaires ou par l'aide à l'accès aux soins (via des conventions avec des professionnels de santé par exemple).</p> <p>Le programme de réussite éducative a étudié et accompagné 309 situations en 2020. 65% des suivis sont des garçons (71% en 2019). L'écart s'est légèrement inversé si on compare à l'année 2019. La prépondérance des suivis masculin par rapport au nombre de filles accompagnées est un phénomène national.</p> <p>Domaines d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 45% des orientations ont un lien avec la scolarité. Ce champ regroupe un grand nombre de problématiques variées : des difficultés au niveau des apprentissages, de la concentration, du vivre ensemble, de l'absentéisme, du décrochage. Il concerne aussi des enfants qui ont des fragilités autour de la lecture, écriture et mathématiques. ➤ 22% des orientations sont pour les enfants qui ont besoin d'ouverture vers l'extérieur, car issus de familles très repliées sur elles-mêmes ou isolées. Le PRE oriente ces situations vers les clubs sportifs, le conservatoire, les activités artistiques et culturelles. ➤ 21% sur l'axe santé. Le PRE accompagne les familles et les enfants qui ont besoin d'être soutenu sur les démarches de soins, de bilans chez des spécialistes, d'orientation. Il aborde également les questions autour du handicap. ➤ 12% des interventions sur l'accompagnement des parents qui peuvent se retrouver en difficulté financière ou administrative, problématique de logement. Lien entre les familles et l'école. 	<p>3-Reconduction des actions</p>

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2020	Perspectives 2021
	<p>4-Développement des parcours d'excellence et les cordées de la réussite</p>	<p style="text-align: center;">Sorties du PRE</p>  <p>Il est toujours difficile d'évaluer si la résolution des difficultés a été totale. Des enfants sortent parfois du PRE pendant quelques années mais reviennent ensuite car d'autres difficultés sont survenues. La majorité des enfants qui participent aux modules de réussite éducative sont en fin d'année bons ou moyens lecteurs ; ce qui leur donne une base importante pour suivre ensuite leur scolarité.</p> <p>4- Ces actions sont principalement mises en œuvre par les établissements scolaires, et nous n'avons pas d'éléments précis sur leur mise en œuvre, même si nous savons que plusieurs dispositifs de cette nature existent en lien avec les établissements du Technopole du Madrillet.</p> <p>Sur les réseaux Louise Michel et Robespierre (pour les quartiers Château Blanc et Thorez Grimau) ; les indicateurs de réussite scolaire progressent, sans toutefois rattraper les moyennes académiques (DNB).</p>	<p>4-Reconduction des actions</p>

Rapport d'activités Contrat de ville 2020 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2020	Perspectives 2021
		<p>Orientation en 2nde Générale et Technologique : En progrès sur Robespierre : de 47 en 2018 % à 57 % en 2020 (moyenne académique sur la période de 61 à 64%) Taux plus haut mais variable sur L. Michel : 77 en 2018 ; 58% en 2019, puis 75% en 2020 (au-dessus des moyennes académiques). Pour les 2 réseaux, les taux de passage en 1^{ère} générale et technologique sont bons, meilleurs que ceux de l'académie. 163 suivis individuels en PRE et 138 accueils en dispositifs « modules de réussite éducative » sur le premier degré. Public PRE = F 35% / H 65 % Habitant QPV = 76%</p>	
Santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordonner et animer le réseau des acteurs afin d'améliorer les parcours de santé ; ✓ Promouvoir les parcours favorables à la santé, tout particulièrement en direction des populations les plus vulnérables ; ✓ Rendre effectif l'accès et l'accompagnement aux soins de santé. 	<p>Signature du CLS3 le 04/02/2020 et diffusion aux partenaires. Pas de COPIL. 2 équipes projet réalisées. 1 professionnel formé au dispositif nutrition précarité. 3 habitantes ambassadrices formées à la prise de parole en public et à la nutrition. 16 rencontres réalisées impliquant 30 partenaires différents. 135 actions mises en œuvres, 130 partenaires impliqués et 3170 personnes touchées. Les actions ont dues être reportées et/ou adaptées en cours d'année en fonction des périodes de confinement et des contraintes sanitaires. Lancement d'un projet sur le dépistage et l'accès aux soins des enfants présentant des TND dans le cadre de la Cité éducative du Château Blanc. 6 habitantes ambassadrices santé, 4 actions ont été mises en place avec les ambassadrices santé sur le thème de la nutrition (animation de stand, participation au projet de jardin partagé, création d'outils de communication).</p>	<p>Poursuite des actions. Formations des professionnels sur la prévention des conduites addictives chez les jeunes, au dispositif nutrition précarité et à la santé sexuelle. Évaluation du projet ambassadeurs santé.</p>
Culture	<p>1-Mise en place d'une Micro-folie ;</p> <p>2-Développement d'actions hors les murs (spectacles, stage artistique, loisirs d'été, ...) : accompagnement des publics vers l'offre culturelle de droit commun et mise</p>	<p>1- Le musée numérique a permis d'accueillir des enfants des écoles Ferry Jaurès et Ampère principalement. Complémentairement, le centre Désiré a mis en place des actions culturelles gratuite et en plein air (Les Guinguettes). Micro Folie : d'octobre 2020 à mars 2021 = 223 visites au musée numérique</p> <p>2-Renforcé depuis 2 ans, le programme « Loisirs d'été » est complété par le dispositif « la ville en couleurs » qui propose des rencontres dans 10 lieux de la ville autour d'œuvres éphémères, et de spectacles vivants gratuits (5 sites en QPV) – Soutien de la part de l'été culturel (DRAC), de la MRN et de l'état via « quartiers d'été ». Le spectacle d'ouverture de saison du Rive Gauche se tiendra pour la 3^{ème} année consécutive place J Prévost Loisirs d'été : 230 actions gratuites proposées à tous les publics, soutien du dispositif</p>	<p>1-Reconduction des actions</p> <p>2-Reconduction des actions</p>

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2020	Perspectives 2021
	<p>en place et soutien des initiatives locales ;</p> <p>3-Mise en place d'une tarification symbolique ou gratuite sur les équipements culturels (Conservatoire à rayonnement communal, Rive Gauche, centre socio-culturel...) ;</p> <p>4-Construction d'une médiathèque en associant les habitants dans le cadre d'ateliers urbains citoyen ;</p> <p>5-Proposer aux enfants de 2 à 18 ans un parcours d'éducation artistique et culturelle.</p>	<p>« Quartiers d'été ».</p> <p>3-Tarifcation solidaire Unicité pour la pratique (conservatoire ou centres socioculturels), changement de tarification au Rive Gauche pour la saison 2021/2022 : carte de réduction (environ - 50% du prix du billet), carte gratuite pour la première année pour les nouveaux spectateurs. Tarifs CRC : de 18.45 € / an (Éveil et initiation Tarif 1) à 253 € / an pour un cursus musique ou danse (Tarif 8)</p> <p>Tarifs CSC : de 25, 8 € (atelier classique à l'année- Tarif 1) à 99.60 € (Atelier spécifique année Tarif 8)</p> <p>Tarifs Rive gauche : 1 entrée carte = 9 € pour un spectacle de catégorie A - (hors tarifs sociaux RSA, AAH, ASPA...)</p>  <p>4- La concertation avec les citoyens a été menée par voie électronique durant le confinement. Cependant des ateliers / groupe de travail se mettent en place avant la fin de l'année 2021 sur la définition des offres de services aux usagers.</p> <p>5- Le CRC propose un cursus d'enseignement complet en musique et en danse à plus de 600 élèves, faisant une place importante à l'EAC. Le CTEJ (Contrat culture territoire enfance jeunesse) a concerné en 2020-2021 près de 800 enfants pour 150 heures d'ateliers (5 heures par classe maternelle et 8 heures par classe élémentaire, pour 36 classes en tout).</p>	<p>3-Reconduction des actions</p> <p>4-Reconduction des actions</p> <p>5-Reconduction des actions</p>

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2020	Perspectives 2021
		<p>Le Rive Gauche propose des résidences d'artistes permettant des créations ou des pratiques au plus près des enfants et des jeunes.</p> <p>Les centres socioculturels proposent de nombreuses initiatives : ateliers, stages, exposition, programmation culturelle.</p>	
Tranquillité publique / prévention	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre un programme d'actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance (lutte contre le décrochage scolaire, actions d'insertion socio-professionnelle, soutien à la parentalité) ; ✓ Actions de renforcement de la présence humaine dans l'espace public (agent de tranquillité publique, gestion urbaine et sociale de proximité...) ✓ Actions de lutte contre la délinquance routière ✓ Action de prévention de la radicalisation ✓ Programme d'actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes. 	<p>Observatoire de la tranquillité publique : <i>Observatoire</i> alimenté quotidiennement (24h/24) + de 900 interventions (PM/ASVP) suite aux sollicitations d'administrés/collègues/partenaires. Résolution réactive des problèmes identifiés Amélioration des relations entre habitants/institutions Baisse de la délinquance de 18 % en 2020</p> <p>Soutien à la parentalité : Éducateur de proximité : réalisation d'interventions éducatives auprès de 25 familles (36 enfants) à la demandes de l'équipe éducative de l'école/ des parents ou de partenaires professionnels</p> <p>Lutte contre le décrochage scolaire : mesure de responsabilisation : 9 mesures ont été mises en place en 2020. Les accueils se sont déroulés durant le premier et le dernier trimestre 2020 en raison de la crise sanitaire. 5 accueils se sont faits dans les services de la ville (Sports, seniors x2, bibliothèque et le centre Prévost). 4 ont eu lieu dans les associations partenaires.</p> <p><i>Vers un parcours de réussite :</i> en 2020, nous n'avons pas reçu les listes de manière biannuelle (dysfonctionnement de la plateforme Mission locale). Plusieurs points d'étape ont dû être fait au long de l'année (visio et mail) pour soutenir ceux qui étaient en décrochage. 38 situations de jeunes stéphanois ont été traitées (100 % des situations repérés par la Mission locale) soit lors de visites à domicile, soit par prise de rdv.</p> <p>Action de renforcement de la présence humaine dans l'espace public : <i>GUSP :</i> 14 réunions ont été mises en place malgré le contexte sanitaire. L'ensemble des habitants QPV sont couverts par la démarche GUSP soit environ 8 500 habitants. Ce sont près de 68 personnes et organismes qui ont participé à la démarche. Une trentaine d'habitants ont sollicités le dispositif pour des questions d'améliorations du cadre de vie (brises-vues, encombrants, incivilités). Il est observé une diminution des regroupements dans les parties communes, une</p>	<p>Reconduction des actions</p> <p>Reconduction des actions</p> <p>Reconduction des actions</p> <p>Reconduction des actions</p>

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2020	Perspectives 2021
		<p>baisse des réclamations des habitants ainsi qu'une réduction des faits d'incivilités sur les secteurs couverts en matière de véhicule ventouse par exemple (hausse des retraits qui a permis de rendre des places de stationnement disponibles).</p> <p>Durant l'année 2020, l'assistante sociale de la ville a accompagné 19 femmes (et 1 homme) confrontés à des situations de violences conjugales : 19 femmes ont bénéficiés d'un accompagnement social, 3 d'un accompagnement psychologique et 6 d'une aide juridique. 1 femme (+ 4 enfants) a été hébergée dans le logement ALT de Saint-Étienne-du-Rouvray et 1 stéphanaise sur le logement ALT d'une autre commune.</p> <p>Agents de tranquillité publique : 176 patrouilles pédestres ou vtt de janvier à octobre 2020 (ASVP /PM) 44 visites des agents ASVP/PM auprès de personnes vulnérables (âgées) ou victimes de VPE depuis janvier 2020. Malgré la pandémie covid19 qui a contraint à l'arrêt des visites et à ralentir les patrouilles pédestres et VTT de mars à juin ainsi qu'en novembre 2020, les objectifs ont été rattrapés les mois suivants.</p> <p>Parcours de réinsertion de proximité : en 2020, 4 personnes accueillies en TIG et 2 mesures de réparation ont été mises en place dans les services de la ville. 5 proposées par le SPIP et 2 par la PJJ. En outre, 7 stéphanaïses ont été ou sont suivis dans le cadre du parcours de réinsertion de proximité. Mise en place en 2020, 4 personnes (ex-condamnées) ont bénéficié d'un accompagnement de réinsertion de proximité. Orientations qui ont été faites vers la MIEF, le PLIE et Pôle Emploi. Développement des accueils TIG et « coordination des acteurs locaux de la prévention de la délinquance (lutte contre la récidive) par l'insertion sociale et professionnelle ». Descriptif : - Développer les travaux d'intérêt général (TIG) et les mesures de réparation pénale, diversifier les lieux d'accueil et les contenus proposés. - Mise en place de conventions avec le SPIP et la PJJ afin de favoriser le partage d'informations de nature sociale et le relais avec les services municipaux, sur les jeunes sortant de détention, que ce soit sous aménagement de peine ou en fin de peine. - Améliorer la réactivité des prises en charge sur le territoire grâce à une action de re-mobilisation de proximité.</p>	<p>Reconduction des actions</p> <p>Renforcer le travail partenarial avec les mineurs sous-main de justice.</p>

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2020	Perspectives 2021
		<p>Prévention de la radicalisation Mobilisation des acteurs en capacité d'entrer en contact avec des jeunes en risque de radicalisation : Récouter les éventuels signalements (provenant des familles stéphanoises, et/ou des agents de la ville et/ou des partenaires extérieurs), analyser et organiser les remontées d'informations aux autorités compétentes (Préfecture, DGSI, assistant du procureur de la République), mettre en place les réunions du groupe opérationnel du CLSPD, former les nouveaux agents de la ville, les élus. En 2020, aucune remontée d'information sur des situations individuelles. Par contre, analyse et recherche d'informations sur 4 associations du territoire qui proposent un enseignement religieux. Échanges nombreux avec les services des renseignements territoriaux, courriers de mise en demeure pour le respect des normes sécurité pour ces associations. Actions de sensibilisation reportées à cause du covid Les objectifs initialement prévus n'ont été que partiellement atteints. Les échanges avec les services de la Préfecture et les services de renseignements sont réguliers et permettent une lutte plus efficace contre le séparatisme. Le plan communal de prévention de la radicalisation a été partagé à d'autres communes pour les inciter prévenir la radicalisation sur leurs territoires.</p> <p>Actions aux collèges subventionnées dans le cadre du FIPDR : « Collégiens citoyens » 2 400 euros Quatre projets pour une même thématique. Dans chaque établissement, des enseignants volontaires ont formé "des équipes projet "afin de proposer un projet éducatif en lien avec le programme d'éducation civique de l'année de 3ème. Deux grands axes de travail ressortent de cette concertation pédagogique : - Travail sur les valeurs, les principes et les symboles de la République, - Travail sur les stéréotypes de nationalité en s'appuyant sur des notions de citoyenneté française et citoyenneté européenne.</p> <p>En 2020, 1 atelier radio a été mise en place (émission produite et mise en ligne). Ensembles des collégiens de Louise Michel touchés. Les trois autres collèges n'ont pas pu mener à bien leur projet. Ceux-ci sont programmés pour le premier trimestre 2021.</p>	<p>Reconduction des actions</p> <p>Reconduction des actions</p> <p>Reconduction des actions</p>

Enjeux prioritaires	Actions	Point d'étape 2020	Perspectives 2021
		<p>« Le théâtre forum » 3 200 euros (co-financement CAF à hauteur de 50%) Il est utilisé pour tenter de résoudre collectivement des problèmes de société, c'est un théâtre débat. L'objectif de ce jeu théâtral est de permettre au spectateur d'agir sur l'histoire jouée. La présence de professionnels de la prévention permet d'apporter des réponses aux problématiques soulevées. Cette formule permet l'échange et la discussion entre les collégiens, les personnels de l'Éducation Nationale et les professionnels de la prévention ce qui permet de développer l'esprit critique des collégiens.</p> <p>En 2020, des ajustements ont dû se faire dans l'organisation des interventions :</p> <p>Picasso : était prévu du 23/11 au 27/11/2020. Aura lieu du 18/10/2021 au 22/10/2021 auprès de 5 classes (140 élèves).</p> <p>Louise Michel : a eu lieu du 12/10 au 16/10/2020, auprès de 4 classes de 5^{ème} organisation modifiée (intervention d'une heure par classe).</p> <p>Robespierre : a basculé sur l'école élémentaire Henri Wallon, auprès de 3 classes de CM2 (60 élèves) du 14/12 au 18/12/2020</p>	

4. Déclinaison détaillée du Contrat de ville à l'échelle communale en 2020

Axe	Thème	Nom de l'action	Opérateur	Objectifs	Description synthétique de l'action	Public touché (QPV/ hors QPV ; F/H)	Moyens financiers spécifiques (droit commun et crédits spécifiques)	Moyens humains (ETP)	Commentaires (points forts/points faibles, pistes d'amélioration)
Cadre de vie	Gestion urbaine et sociale de proximité	Comité d'acteurs de gestion urbaine et sociale de proximité	Ville	<p>Aménager des espaces publics apaisés et permettre leur accès à tous et leur usage en toute sécurité.</p> <p>Pérenniser les acquis des précédentes interventions sur les quartiers par la coordination renforcée des acteurs de proximité.</p> <p>Offrir un niveau de service comparable aux territoires de la Métropole</p>	<p>Permettre aux habitants de relayer les demandes d'interventions d'ordre technique, sociale ou de tranquillité publique.</p> <p>Favoriser la coordination des acteurs de proximité afin d'optimiser les modalités de gestion et d'interventions, d'apporter des clés de compréhension à l'ensemble des membres des comités d'acteurs</p>	<p>13 réunions GUSP (annulation en raison de la crise sanitaire)</p> <p>12 secteurs dont 2 hors QPV (Verlaine, Cotton, Wallon, Macé, Saint-Just, Robespierre, Copro Robespierre, Grimau, Hartmann, Thorez, Les Bruyères et Buisson/ Gallouen)</p> <p>Nombre de participants : 28 habitants</p>	<p>FIPD : 17 386€</p> <p>St-Etienne-du-Rouvray : 17 386€</p> <p>Total : 34 772€</p>	1 responsable de la division habitat et renouvellement + 1 coordonnateur gestion urbaine de proximité + référents	Développer la participation des habitants sur certains comités d'acteurs

Rapport d'activités Contrat de ville 2020 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

Cohésion sociale	Éducation, réussite scolaire	Programme de Réussite Éducative	CCAS	Anticiper le décrochage scolaire en identifiant le plus tôt possible les élèves en souffrance qui ne sont plus dans la dynamique de l'apprentissage. Faciliter l'accompagnement individualisé. Favoriser la co-éducation.	Coordination et mise en place de de veilles éducatives durant lesquelles l'équipe pluridisciplinaire établie un diagnostic, défini et met un accompagnement individuel en place. Mise en place d'actions pour la prise en charge du jeune	308 jeunes / enfants de 2 à 16 ans ont été accompagnés 76% d'entre eux sont situés en QPV	ANCT : 112 000€ Métropole : 26 675€ St-Etienne-du-R. : 31 800€ CCAS – St-Etienne-du-Rouvray : 25 075€ Total : 195 550€	4 professionnel·les impliqués (2f-2h) : 1.7 équivalent temps plein	L'animation et la coordination du dispositif a eu lieu toute l'année 2020 et ce malgré le confinement.
		Retour vers un parcours de réussite - Visite à domicile et accompagnement social individuel des jeunes "décrochés"	Ville	Convention de partenariat avec la Mission locale et la plate-forme de décrochage pour travailler au cas par cas sur les stéphanois décrochés récemment et qui ne répondent pas aux sollicitations de la Mission locale. Visite à domicile plus accompagnement social individuel proposé par la ville et des partenaires de proximité.	Visites à domicile et accompagnement social individuel des jeunes stéphanois-es récemment « décrochés » qui ne répondent pas aux sollicitations de la Mission locale. Plusieurs points d'étape ont dû être fait au long de l'année (visio et mail) pour soutenir ceux qui étaient en décrochage	38 situations de jeunes stéphanois ont été traitées (100% des situations repérés par la Mission locale) soit lors de visites à domicile, soit par prise de rendez-vous.	Ville : 7 000€ FIPD : 6 000€ Total : 13 000 €	1 intervenant (0.2ETP) référent accompagnement individuel chargé du suivi personnalisé des jeunes décrochés.	En 2020, nous n'avons pas reçu les listes de manière biannuelle (dysfonctionnement de la plateforme Mission locale).
		Retour vers un parcours de réussite - Ateliers éducatifs	Ville	Mesures de responsabilisation : Elle consiste à « faire participer l'élève, en dehors de ses heures d'enseignements à des activités de solidarité, culturelles, de formation ou à l'exécution d'une tâche de nature éducative,	Mesures de responsabilisation : sanction alternative à l'exclusion. Second souffle : Proposer un accueil spécifique en dehors du groupe classe avec une prise en charge individualisée	9 mesures de responsabilisation 5 accueils se sont faits dans les services de la ville (Sports, seniors x2, bibliothèque et le centre Prévost). 4 ont eu lieu	Ville : 4 100€ FIPD : 4 100€ Total : 8 200€	1 coordonnateur de prévention	Les accueils se sont déroulés durant le premier et le dernier trimestre 2020 en raison de la crise sanitaire

Rapport d'activités Contrat de ville 2020 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

				pendant une durée qui ne pourra excéder vingt heures » Second souffle : Redonner du sens à l'école pour des collégiens et écoliers en fragilité.	dans le cadre d'une fédération de compétences	dans les associations partenaires.			
Accès au droit	Maison de la justice et du droit	Ville	Favoriser l'accès aux droits des habitants des quartiers prioritaires Assurer l'accueil, l'information et l'orientation des personnes sur les permanences de la Maison de la Justice et du Droit	Accueil, accompagnement et orientation des habitants vers des permanences d'avocats, d'huissiers, de juristes spécialisés, d'accompagnement des victimes...	Nombre de bénéficiaires : 1 311 dont 792 femmes. 490 habitants en QPV 685 réorientations vers un autre équipement Nature des demandes : Logement : 75 Dette : 97 Problème de voisinage : 51 Aide aux victimes : 18 Procédure administrative : 5 Accès à la nationalité : 117 Prestations sociales : 106 Violences intra-familiales : 7	Métropole: 20 133€ St-Etienne-du-R. : 59 305€ Total : 79 438€	3 intervenants = 1.45 équivalents temps plein	Difficultés de fonctionnement liées à l'arrêt de longue durée de la greffière et d'une des deux coordinatrices depuis mars 2020, ce qui explique la baisse de fréquentation et l'augmentation des réorientations.	
	S'exprimer pour agir	Culture et partage	Retrouver une dynamique dans son projet de vie global en étant acteur de la gestion de son quotidien	62 ateliers collectifs de 2 heures ont eu lieu Les ateliers collectifs se sont déroulés 2 fois par semaine de janvier à mars et de septembre à décembre. Lors	8 partenaires opérationnels Nb de participants : 12 femmes et 5 hommes Soit 17 personnes dont 9 habitants en QPV	ANCT : 7 000€ ARS : 5 000€ Département (PST): 3 000€ St-Etienne-du-R. (PDLV) : 5 000€	3 intervenants (0,25 ETP) Dont 1 coordinateur titulaire	Maintien du contact pendant le premier confinement par la mise en place de la visio conférence. Maintien après le premier déconfinement pour « urgence	

Rapport d'activités Contrat de ville 2020 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

					des périodes de confinement et de déconfinement « progressif », 1 atelier par semaine en visioconférence a été mis en place ainsi que des points téléphoniques réguliers. Le suivi individuel s'est fait 1 fois par mois en moyenne		Total : 20 000€		sociale » et mise en place de visites à domicile
	Animation, vivre ensemble et parentalité	Association du Centre Social de la Houssière	Favoriser le lien social et la mixité Renforcer la connaissance des habitants	Mise en place d'animations collectives tout au long de l'année, avec un déploiement renforcé sur le secteur de la Houssière	Nb publics : 180 femmes-140 hommes Public QPV	ANCT : 6 200€ FONJEP : 2 000€: ARS : 8 000€ Dép 76 : 4 000€ St-Etienne-du-Rouvray (PDLV) : 6 800€ CAF : 6 000€ Total : 33 000€	7 professionnel·les (600h) 17 bénévoles (430h) (12 femmes-5 hommes)	Fermeture pendant le premier confinement, puis maintien au minimum de l'accueil et de l'accompagnement aux démarches administratives	
	École des adultes	Association Stéphanaise de Prévention Individuelle et Collective	Favoriser l'initiation et la compréhension du français oral et écrit dans les situations de la vie quotidienne. Favoriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle. Favoriser la connaissance des services publics. Préparer les conditions favorables pour entrer dans une	Au Château Blanc (quartier Cotton), 7 ateliers par semaine de communication, d'alphabétisation et de couture/bien-être/cuisine. Sorties de diverses natures : culturelles, loisirs, participation à des manifestations de proximité...	99 bénéficiaires 74 femmes et 25 hommes dont 33% habitants des QPV	ANCT : 10 000€ St-Etienne-du-Rouvray: 4 500 € Total : 14 500 euros	3 femmes : 2.5 ETP 5 bénévoles impliqués	La programmation initiale du projet a dû s'adapter et s'ajuster à la contrainte des mesures sanitaires. Les administrateurs et bénévoles de l'ASPIC durant les périodes de confinements ont été présents et des réunions en visio conférences ont été programmées de	

Rapport d'activités Contrat de ville 2020 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

				<p>formation français langue étrangère qualifiante. Rompre avec l'isolement communautaire et se construire un réseau. Partager des temps collectifs festifs.</p> <p>Accompagner vers la scolarité pour les mineurs accompagnés.</p> <p>Echanger avec d'autres parents</p>					<p>manière hebdomadaire afin de soutenir l'équipe.</p>
	Atelier de vie quotidienne et projet culturel en famille	Confédération syndicale des Familles	<p>Favoriser l'initiation et la compréhension du français oral et écrit dans les situations de la vie quotidienne.</p> <p>Favoriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle.</p> <p>Favoriser la connaissance des services publics et améliorer l'accès aux droits.</p> <p>Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs</p>	<p>Ateliers collectifs de compréhension de la langue française :</p> <p>4 séances par semaine sur les quartiers du Château Blanc et de Thorez/Grimau.</p> <p>Sortie et découverte des lieux de proximité en fonction des thématiques abordées (citoyenneté, santé...). Sorties culturelles en famille.</p>	<p>44 bénéficiaires 26-64 ans : 37 +65 ans : 7</p> <p>Sur les inscrits, 20 sont primo-arrivants en France</p>	<p>ANCT : 7 000€ St-Etienne-du-R. : 6 600€</p> <p>Total : 13 600 €</p>	4 professionnelles	<p>Depuis la fin du premier confinement, plus forte demande d'inscriptions (listes d'attente)</p>	
	Agir en famille	Apele Interlude	<p>Accompagner à la parentalité, prévenir le trouble du lien parent-enfant, permettre aux parents d'échanger et aux enfants de se socialiser et d'apprendre à se séparer</p>	<p>Deux lieux d'accueil parents-enfants, l'un situé rue du Dr Cotoni (territoire vécu du QPV Hartmann-La Houssière), l'autre situé sur le quartier Wallon au Château Blanc</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Interlude cotoni : 133 accueils soit 386h 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interlude cotoni : 108 enfants et 83 parents différents ▪ Interlude Circé : 30 enfants et 22 parents différents ▪ Un monde d'histoires : 84 enfants et 40 adultes différents 	<p>ANCT : 12 700€ St Etienne du Rouvray : 3 500€ ARS : 4 000€ Département : 28 500€</p> <p>Total : 48 700€</p>	12 intervenants (2 ETP)	<p>Pendant la fermeture liée au confinement de la mi-mars jusque mi-juin, diffusion d'information via notre site internet et page Facebook.</p> <p>Mise en place d'une permanence téléphonique à</p>	

Rapport d'activités Contrat de ville 2020 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

					<p>d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Interlude Circé : 54 accueils soit 135h ▪ Un monde d'histoires : 20 séances soit 40h ▪ Créateurs : 26 accueils avec médiation arts plastiques soit 135h <p>Réunions partenariales : 22</p>	<p>Créateurs : 77 enfants et 32 parents différents</p>			<p>destination des familles. Contact maintenu avec les partenaires</p> <p>La fréquentation a baissé par rapport à 2019 du fait du contexte sanitaire mais en septembre nous avons décidé de consacrer une semaine à des actions de communication pour aller vers les familles, les informer et les rassurer par rapport au protocole sanitaire qui serait mis en place.</p>
--	--	--	--	--	---	--	--	--	---

Rapport d'activités Contrat de ville 2020 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

	Équipements et services sociaux de proximité	Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS)	Ville	Le service du développement social (la MOUS) est chargé de l'animation et de l'exécution du volet cohésion social du contrat de ville sur l'ensemble des quartiers prioritaires.	Les actions coordonnées et/ou mises en œuvre ont permis de développer des actions de solidarité et d'entraide, des actions d'insertion sociale et de gestion du quotidien. Elles ont également permis d'œuvrer pour la réappropriation des espaces extérieurs par les habitants et de renforcer les passerelles entre les structures pour permettre aux habitants de bénéficier d'un parcours de vie cohérent (santé, accès aux droits, culture ...). Environ 150 réunions et 65 événements/manifesterations organisées	Environ 3 640 personnes touchées. 90% du public issu des quartiers prioritaires	ANCT : 20 574 € DDTM 76 : 35 474 € St-Etienne-du-R. : 123 022€ Total : 179 070 €	5 ETP 1 responsable de service + 1 cheffe de projet contrat de ville + 2 agents de développement social + 1 agent administratif Environ 32 personnes morales impliquées (associations, bailleurs sociaux, institutions, conseils citoyens...)	Adaptation des actions à la crise sanitaire : maintien de la majeure partie des actions dont le format a été adapté à la crise sanitaire tout en poursuivant un accompagnement des habitants
	Promotion de la sante	Bien dans son logement	Ville	Promouvoir un meilleur cadre de vie. Réinterroger ses comportements pour favoriser une meilleure appropriation de son environnement (logement, espaces communs, espace public). Favoriser une meilleure gestion du quotidien pour les habitants.	Actions de proximité sur l'espace public de promotion du cadre de vie, de sensibilisation sur les thématiques du quotidien et des déterminants de santé	195 habitants en QPV	ARS : 5 000€ Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray : 2 000€ Total : 7 000€	2 agents villes et un service civique mobilisés	6 biens dans son logement ont pu être maintenus sur les 9 prévues. Adaptation à la crise sanitaire : développement d'un axe bien dans son logement lors d'autres actions en pied d'immeubles type apéros citoyens pour remplacer les dates annulées

Rapport d'activités Contrat de ville 2020 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

		Atelier Santé Ville (ASV) –	Ville	<p>Offrir aux habitants la possibilité d'exprimer leurs attentes et de bénéficier d'une meilleure prise en charge, d'améliorer leur connaissance des dispositifs, de faciliter leur compréhension des messages de prévention et ainsi induire des changements de comportements. Offrir aux professionnels de santé l'occasion de s'inscrire dans une démarche globale visant à promouvoir la santé, par une meilleure connaissance et un meilleur maillage des acteurs et dispositifs existants.</p>	<p>Conception et mise en œuvre d'une programmation d'actions sur les territoires QPV. 16 réunions organisées pour 135 actions</p>	<p>Environ 3 170 personnes ont été touchées par les diverses actions, dont 2 500 habitants des QPV</p> <p>Fêtes de quartiers (septembre ensemble) : 200 personnes Rendez-vous de l'info : 66 Place à la santé : 300 PNNS : 868 enfants Sport sur ordonnance : 25 Buccodentaires : 1268 kits distribués Atelier estime de soi : 7 Obésité : 11 Projet ambassadeurs santé : 7 Eté : 113 BDSL : 52 Eco Appart : 114 Culture et partage : 17 Actions santé seniors : 120</p> <p>130 partenaires mobilisés</p>	<p>ANCT : 23 673 € St-Etienne-du-Rouvray: 8 055€ ARS: 8 055 € Total: 39 783 €</p>	<p>1 équivalent temps plein + référents thématiques municipaux</p> <p>130 professionnels (1 300h), 7 bénévoles (1 008h)</p>	<p>Adaptation des actions à la crise sanitaire</p> <p>Nouvelle action liée à la crise sanitaire : sensibilisation aux gestes barrières, distribution de masques, ...</p>
--	--	-----------------------------	-------	--	---	---	---	---	--

Rapport d'activités Contrat de ville 2020 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

	Accès à la culture, aux sports et aux loisirs	Culture pour tous	Ville	Accompagner les publics éloignés vers les actions culturelles locales Développer les actions culturelles de proximité Renforcer le partenariat avec les structures culturelles municipales et associatives	Promotion, coordination et mise en place d'actions de médiation culturelle : "Théâtre pour tous», "Entre deux rives», loisirs d'été, Passeurs d'image...	1 977 bénéficiaires dont 1 044 femmes et 1 805 habitants issus des QPV, soit 91 %	ANCT : 8 030€ ARS : 1 000€ St-Etienne-du-Rouvray : 10 870€ Total: 19 900€	20 professionnels impliqués dont 14 femmes et 6 hommes (environ 850h) 20 habitants impliqués dans les projets (sélection des spectacles et choix des activités d'été)	Nouveauté : déploiement des loisirs d'été avec la ville en couleurs
Emploi - la création d'activités économiques et commerciales – l'économie sociale et solidaire	Accompagnement vers l'emploi	MIEF – accompagnement vers l'emploi	Ville	Équipement municipal qui permet l'accueil, l'orientation et l'accompagnement à la recherche d'une formation ou d'un emploi des stéphanois-es, notamment issus-es des QPV	Accueil sans et sur rendez-vous des usagers et accompagnement individuel.	1 372 personnes sont venues à la MIEF en 2020 et ont généré 5 057 communications	ANCT : 43 000€ Métropole: 31 700 € St-Etienne-du-R. : 131 620 € Total: 206 320€	6 professionnel·les (5 femmes, 1 homme) Soit 5.2 ETP	
		Chantiers de sensibilisation à l'emploi	Ville	Développer les offres d'insertion alternatives permettant d'engager un parcours d'insertion (chantier passerelle, coup de pouce, job rebond,...)	Proposer des chantiers de sensibilisation à l'emploi adaptés au plus près aux problématiques rencontrés par des jeunes stéphanois et accompagnés d'accompagnements individuels proposés par les acteurs de terrain les plus pertinents (Mission locale, Ville, ASPIC, ACSH, PLIE....)	43 bénéficiaires 13 femmes, 30 hommes Dont 65% en QPV Profil : 17 inscrit·es à Pôle emploi 5 bénéficiaires des minima sociaux 26 sans diplôme	ANCT : 15 000€ Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray : 35 380€ FIPD : 13 500€ Total : 63 880€	7 structures partenaires opérationnelles et techniques (soit 20 personnes)	

Rapport d'activités Contrat de ville 2020 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

		Ateliers de formation de base	Éducation et Formation	Rompres l'isolement et renouons avec une dynamique d'autonomie et de projet, favorisons et renforçons la maîtrise du Français, favorisons les parcours d'insertion sociale et professionnelle favorisons la connaissance des services publics et améliorons les accès aux droits	Ateliers de formation linguistique sur 7 demi-journées au parc St Just et au centre socio-culturel J. Prévost 3 axes : l'apprentissage du français oral et écrit, participation aux activités culturelles et citoyennes dans le quartier, développement de l'autonomie en participants aux ateliers dans les quartiers et les sorties	23 personnes ont bénéficiés de la formation linguistique 12 femmes et 1 homme sont inscrits à Pôle Emploi 19 femmes et 2 hommes en QPV 3 personnes en attente de régularisation à la Préfecture	ANCT : 6 400€ St-Etienne-du-R. : 1 600€ État (OFII) : 43 500€ Total : 51 500€	2 formatrices = 2 équivalents temps plein	
Tranquillité publique	Tranquillité publique	Lutte contre la récidive	Ville	Déploiement des postes de travail TIG pour les stéphanois placés sous-main de justice et mise en place d'un dispositif d'accompagnement personnalisé pour les stéphanois de 18 à 25 ans suivis par le SPIP de Seine Maritime	Développement des travaux d'intérêt général (TIG) et des mesures de réparation pénale, diversifier les lieux d'accueil et les contenus proposés. - Mise en place de conventions avec le SPIP et la PJJ afin de favoriser le partage d'informations de nature sociale et le relais avec les services municipaux, sur les jeunes sortant de détention, que ce soit sous aménagement de peine ou en fin de peine. - Améliorer la réactivité des prises en charge	4 personnes accueillies en TIG et 2 mesures de réparation ont été mises en place dans les services de la ville 5 proposées par le SPIP et 2 par la PJJ. En outre, 7 stéphanois ont été ou sont suivis dans le cadre du parcours de réinsertion de proximité. la ville. 4 personnes (ex-condamnées) ont bénéficié d'un accompagnement de réinsertion de proximité.	SER : 6 100€ FIPD : 6 100€ Total : 12 200€	1 coordonnateur de prévention	

Rapport d'activités Contrat de ville 2020 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

					sur le territoire grâce à une action de re-mobilisation de proximité.				
Axes transversaux									
Participation citoyenne	Conseils citoyens	CCAS	<p>Accompagner les conseils citoyens et leur permettre le suivi du Contrat unique global : de la concertation à l'évaluation des actions</p> <p>Accompagner et faciliter la mise en place des initiatives portées par les conseils citoyens</p>	<p>Les conseils citoyens se sont investis de façon différente : participation aux animations collectives et aux temps forts du territoire (fête du quartier, réunion publique, éco-appartement, Bien dans son Logement, apéro-citoyen), animation du jardin partagé « les apprentis sage »...</p>	<p>385 personnes bénéficiaires des actions du conseil citoyen</p> <p>19 habitant-es impliqué-es (18 femmes, 11 hommes)</p>	<p>ANCT : 4 000€ St-Etienne-du-R.: 1 000€</p> <p>Total : 5 000€</p>	<p>11 professionnel·les impliqué·es (70h) pour l'accompagnement des conseils citoyens</p> <p>17 partenaires mobilisés</p>	<p>Plusieurs interventions/actions envisagées par les habitant·es n'ont pas pu avoir lieu à cause de la situation sanitaire.</p>	
Jeunesse	Horizon études	Ville	<p>Donner un soutien financier spécifique aux lycéens et aux étudiants Stéphanois durant leurs deux premières années d'études</p> <p>Favoriser l'accès du plus grand nombre au diplôme visé notamment en filière courte pour les étudiants</p> <p>Prévenir le décrochage des lycéens et des étudiants, pour ces derniers au cours des deux premières années d'études supérieures.</p>	<p>L'attribution de ces allocations est soumise à certaines conditions. En fonction du quotient familial, l'aide varie entre 100 et 500€ pour les étudiants et entre 60 et 120€ pour les lycéens.</p>	<p>526 bénéficiaires 289 filles, 237 garçons, en majorité - de 15 ans</p> <p>51% habitant en QPV</p>	<p>ANCT : 10 400€ St-Etienne-du-R. : 105 059 €</p> <p>Total : 115 459€</p>	<p>3 professionnelles (0.5 ETP)</p>		

Rapport d'activités Contrat de ville 2020 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

<p>Égalité femmes/hommes</p>	<p>Actions de promotion de l'égalité femme-homme et actions de prévention contre les violences faites aux femmes</p>	<p>Ville</p>	<p>Favoriser l'autonomie et l'émancipation des femmes. Favoriser l'information et l'accès aux droits des femmes. Valoriser les compétences des femmes et leurs parcours Prévenir et déconstruire les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge Sensibiliser la population aux violences sexistes et aux discriminations sexistes. Informier largement sur l'accueil des femmes victimes de violences. Développer des actions montrant l'incidence des violences conjugales sur les enfants.</p>	<p>3 réunions du groupe de travail partenarial égalité femme-homme Programmation annuelle d'actions de formation, de prévention et de manifestation sur la promotion de l'égalité femme-homme et la prévention primaire de la lutte contre les violences faites aux femmes. 14 événements organisés</p>	<p>361 bénéficiaires Dont 251 femmes 91% en QPV</p>	<p>ANCT : 5 000€ Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray : 5 000€ Total : 10 000€</p>	<p>65 professionnel-es impliqués 1 300h 8 habitantes impliquées dans la réalisation d'un théâtre forum</p>	
-------------------------------------	--	--------------	--	---	---	--	---	--

Rapport d'activités Contrat de ville 2020 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

	Ateliers expression et image de soi	CAPS	<p>Accompagner les femmes victimes de violences et leur permettre de s'exprimer pour mieux (ré)agir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux participantes d'échanger sur leurs expériences, - (Re)trouver l'estime de soi, - (Re)prendre confiance en soi 	<p>Deux sessions de 8 séances collectives prévues.</p> <p>Programme des séances : expression, associées à une « boîte à outils » variée, mobilisable « à la carte » selon les besoins exprimés/ressentis par l'animateur du groupe de paroles : Sophrologie, relaxation non-verbale, maquillage.</p>	Action annulée suite aux confinements successifs	<p>St-Etienne-du-Rouvray : 1 500 € ARS : 1 000€ Département : 2 500€ Autres : 5 000€</p> <p>Total: 10 000€</p>	1 intervenante	Crédits reportés en 2021
--	-------------------------------------	------	--	--	--	---	----------------	--------------------------

Rapport d'activités Contrat de ville 2020 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

	« Accompagnement en ALT »	Ville	<p>Mise en place d'un dispositif d'accueil des femmes victimes de violences par une travailleuse sociale pour l'ensemble du territoire. Prise en charge juridique, sociale, médicale et accompagnement jusqu'à l'hébergement si besoin. Location d'un appartement pour accueillir des femmes stéphanoises victimes.</p>	<p>Dispositif de mise à l'abri pour femme et enfants comprenant un accompagnement social</p>	<p>19 femmes (et 1 homme) confronté à des situations de violences conjugales</p> <p>19 femmes ont bénéficié d'un accompagnement social, 3 femmes d'un accompagnement psychologique et 6 d'une aide juridique.</p> <p>1 femme (et 4 enfants) a été hébergée dans le logement ALT de la commune ; 1 femme stéphanoise (et 1 enfant) a pu être hébergée dans un logement ALT d'une autre commune.</p> <p>Il est à noter la sensibilisation d'une cinquantaine d'agents pour faciliter cette orientation vers l'assistante sociale.</p>	<p>Ville : 9 058€ FIPD : 7 000€ Total : 16 058€</p>	<p>1 assistante sociale du CCAS + accompagnement par l'association CAPS</p>	
--	---------------------------	-------	---	--	---	--	---	--

Rapport d'activités Contrat de ville 2020 – Saint-Etienne-Du-Rouvray

<p>Lutte contre les discriminations</p>	<p>Lutte contre les discriminations</p>	<p>Ville</p>	<p>Mise en œuvre d'actions de proximité, de prévention et de lutte contre les discriminations, animation du kit pédagogique et création d'une exposition sur les libertés individuelles.</p>	<p>Actions collectives limitées par la crise sanitaire, annulation de plusieurs temps « hors les murs » initialement prévu au premier semestre (stand lors de la journée de la solidarité, à la maison du projet dans le cadre du NPNRU,...) Maintien de 3 événements sur la thématique des discriminations d'origine réelle ou supposée, et de sexe</p>	<p>247 bénéficiaires (138 femmes, 109 hommes) 90% en QPV</p>	<p>CGET: 4 000€ St-Etienne-du-Rouvray: 1 000€ Total : 5 000€</p>	<p>7 professionnel·les impliqué·es (150h)</p>	
<p>Développement durable</p>	<p>Eco-appartement Hauskoa</p>	<p>Ville</p>	<p>Sensibiliser aux droits liés à l'accès au logement et l'énergie, rendre les habitants acteurs de leur quartier et leur cadre de vie, sensibiliser au "savoir habiter" et aux comportements éco citoyen, créer un lieu d'accueil et d'échanges sur les questions relatives au quotidien</p>	<p>En 2020, un travail partenarial de co-construction d'un parcours éco-citoyen a été effectué avec l'éducation nationale et plus particulièrement avec l'école élémentaire Henry Wallon située sur le QPV du Château Blanc en proximité de l'éco appartement. Ce parcours initié en 2020 a permis de faire découvrir l'éco appartement aux enseignantes et aux élèves de l'école Wallon et de sensibiliser les élèves de CP et CE1 à l'éco-citoyenneté.</p>	<p>54 élèves de CE1 (4 classes) 60 élèves de CP (4 classes) Soit 114 élèves pour 8 classes</p>	<p>ARS : 4 000€ Saint-Étienne-du-Rouvray : 3 300€ Total : 7 300€</p>	<p>2 professionnel·les et un service civique</p>	